

## Déclaration du FNS sur l'évaluation "Qualité et transparence dans la procédure de sélection du FNS"

*Le Fonds national suisse (FNS) souhaite non seulement soutenir l'excellence dans la recherche, mais également exceller lui-même dans l'encouragement de celle-ci. Une analyse indépendante effectuée par une équipe de chercheuses et de chercheurs de la Western Michigan University démontre que cet objectif est atteint dans une très large mesure. Les conclusions et recommandations de cette évaluation soulignent cependant qu'il existe encore un certain potentiel d'amélioration. Par cette déclaration, le FNS prend position sur les différentes conclusions de l'évaluation, en mettant l'accent sur les possibilités d'amélioration et les mesures grâce auxquelles il entend donner suite aux recommandations.*

Le projet d'évaluation "Qualité et transparence dans la procédure de sélection du FNS" a été initié par le Conseil de fondation dans le but d'évaluer et d'améliorer la procédure de sélection. Il a été effectué en 2012 par une équipe de chercheuses et de chercheurs de la Western Michigan University sous la direction de Chris Coryn.

L'évaluation devait définir dans quelle mesure la procédure de sélection était équitable, impartiale, intelligible et transparente, tout en fournissant des recommandations d'amélioration. L'examen devait par ailleurs établir dans quelle mesure la procédure de sélection du FNS permettait

- de soutenir une recherche excellente et originale dans toutes les disciplines;
- d'augmenter la compétitivité de la recherche suisse et des chercheuses et chercheurs actifs en Suisse;
- de soutenir la relève scientifique.

### Objectif atteint, mais...

Après analyse de nombreux entretiens conduits avec des acteurs clé du FNS, de sondages auprès des expert-e-s externes et des requérant-e-s, ainsi que d'analyses de documents et des données existantes sur les activités d'encouragement, l'équipe de recherche américaine est parvenue à la conclusion que le FNS remplit la plupart de ses objectifs: "Globalement, la procédure et la politique d'évaluation du FNS encouragent une recherche excellente, soutiennent une recherche originale et scientifiquement pertinente, augmentent la compétitivité de la recherche suisse, encouragent et soutiennent le travail de recherche des femmes et de la relève scientifique, tout en étant impartiales et transparentes".

Selon l'équipe d'évaluation, le FNS enregistre en particulier un bon résultat au regard de son objectif principal – **financer une recherche excellente** et contribuer à la compétitivité de la recherche en Suisse, bien qu'une minorité de requérant-e-s et d'expert-e-s externes décrivent le FNS comme légèrement conservateur dans son approche d'encouragement des recherches novatrices. L'équipe d'évaluation identifie par ailleurs un risque dans l'augmentation constante

de la charge de travail du Conseil national de la recherche (CNR), laquelle pourrait donner lieu à un compromis entre qualité et quantité. A cet égard, l'examen confirme les préoccupations du FNS concernant la charge de travail du Conseil de la recherche, déjà mises en lumière par une évaluation préalable du FNS en 2001. Face à la forte augmentation des demandes d'encouragement, les changements mis en place suite à l'évaluation de 2001 (introduction des comités spécialisés du Conseil de la recherche, groupes d'expert-e-s externes, transfert de compétences au Secrétariat) n'ont pas suffi à stabiliser la charge de travail. Diverses recommandations de l'équipe de Chris Coryn visent à alléger la charge de travail du Conseil de la recherche, faisant de ce problème un sujet de préoccupation majeur à traiter en toute priorité (cf. recommandations 1-5 ci-dessous).

L'équipe d'évaluation estime par ailleurs que le système de garde-fous mis en place afin d'assurer l'équité de la procédure de sélection fonctionne correctement. Les membres du FNS prennent très au sérieux la nécessité de garantir un **processus de sélection équitable et impartial** et les analyses des données des requêtes ainsi que des sondages auprès des requérant-e-s et des expert-e-s externes confortent l'idée que les procédures sont équitables et impartiales. L'analyse des données des requêtes révèle des travers systématiques, mineurs mais néanmoins significatifs, associés au sexe, à l'âge, au type de demande et au type d'institution, et confirme dès lors les analyses de suivi internes. Se basant sur l'analyse des instruments d'encouragement, l'équipe d'évaluation remarque que les jeunes chercheuses et chercheurs sont plus susceptibles de recevoir des bourses. Cela démontre le succès des instruments d'encouragement à la carrière. Le FNS a mis en place des mesures spécifiques afin d'assurer que l'âge ne pénalise pas les jeunes chercheuses et chercheurs présentant une demande portant sur des projets ouverts aux chercheuses et chercheurs à différentes étapes de la carrière. Il approuve les recommandations correspondantes concernant les critères de sélection et le portefeuille de financement (recommandations 4 et 7).

Bien qu'impartiale et équitable, la prise de décision du FNS ainsi que les processus et critères sous-jacents devraient être rendus plus **intelligibles et transparents**. L'équipe d'évaluation reconnaît les efforts considérables fournis par le FNS pour améliorer l'information relative à la procédure de sélection. De nouvelles directives pour les chercheuses et les chercheurs ont été introduites en 2011/2012<sup>1</sup> et les mesures de communication des décisions d'encouragement ont été harmonisées et renforcées dans les mêmes temps. Cela étant, il est encore trop tôt pour vérifier les effets de ces mesures. Bien que le FNS espère qu'elles aideront à améliorer la compréhension des procédures de sélection et des raisons motivant ses décisions, il prend très au sérieux les conclusions de l'évaluation selon lesquelles un pourcentage relativement important des requérant-e-s ne comprend pas complètement les critères et procédures de sélection ainsi que les processus de prise de décision. Ainsi, près des deux tiers des requérant-e-s a indiqué ne pas être, ou ne pas être du tout au clair avec la façon dont les décisions d'encouragement sont prises. Le taux de satisfaction concernant la qualité générale des sélections du FNS est, sans surprise, significativement plus bas pour les requérant-e-s ayant obtenu une réponse négative que pour celles et ceux dont la demande a été acceptée. Des mesures supplémentaires sont en préparation afin d'améliorer la communication avec les requérant-e-s (recommandation 6).

---

<sup>1</sup> <http://www.snf.ch/F/services-aux-scientifiques/Pages/documents-pour-scientifiques.aspx>

## Processus d'examen externe et charge de travail du Conseil national de la recherche

### *Recommandation 1: réformer les processus et procédures d'évaluation externe des requêtes*

L'équipe d'évaluation considère le **peer review** externe comme un **élément crucial** pour la transparence et l'équité du processus de sélection, **mais également** comme un **facteur décisif dans l'augmentation de la charge de travail du Conseil de la recherche**. Des propositions concrètes sont formulées dans le but d'améliorer la qualité des examens tout en réduisant la charge de travail.

### *Recommandation 2: encadrer les expert-e-s externes*

Bien que seule une minorité d'expert-e-s externes expriment le besoin d'un entraînement supplémentaire, les parties prenantes du FNS estiment que certaines évaluations présentent trop de lacunes pour être exploitées ou contiennent des informations contradictoires, ce qui compromet l'équité et la transparence de la procédure de sélection et augmente la charge de travail du Conseil de la recherche. Pour encadrer les évaluations externes, l'équipe dirigée par C. Coryn propose de fournir des exemples d'évaluations excellentes, acceptables ou insuffisantes, ainsi que d'autres formes d'entraînement. Le suivi interne des évaluations externes indique que les **nouvelles instructions et formulaires pour les expert-e-s** introduits en 2011 **ont permis d'obtenir un éventail de notes plus équilibré**. Dans ce contexte, le FNS n'identifie pas de besoin immédiat en matière d'entraînement des expert-e-s. Dans deux ans, il procédera à une **réévaluation de la situation sur la base des nouvelles données sur l'utilisabilité des évaluations** acquises depuis 2012.

### *Recommandation 3: répartir de manière plus efficace la charge de travail entre le CNR et le Secrétariat*

Afin d'optimiser le temps et la charge de travail du Conseil national de la recherche, l'équipe d'évaluation propose d'**étendre le soutien du Secrétariat aux membres du Conseil de la recherche lors du processus d'évaluation externe**. Si le Conseil de la recherche devrait, selon l'équipe de C. Coryn, prendre la décision finale en ce qui concerne les personnes à mandater, les responsables scientifiques peuvent toutefois fournir une liste initiale d'expert-e-s au Conseil de la recherche. Le FNS partage ce point de vue et se prépare à donner suite à cette recommandation en tenant compte des implications au niveau de l'organisation du Secrétariat.

### *Recommandation 4: généraliser le refus direct des demandes d'encouragement de projet au sein de toutes les divisions du CNR*

L'examen recommande également d'étendre le refus direct – après un contrôle administratif préalable mais avant un peer review externe – aux requêtes manifestement inadéquates. Le refus direct est prévu dans le règlement des subsides et est pratiqué dans certains cas où le dossier du/de la requérant-e est manifestement inadéquat ou lorsque le plan de recherche n'est de toute évidence pas suffisamment étayé. Selon l'équipe d'évaluation, il pourrait cependant être appliqué de manière plus systématique. Le FNS approuve les remarques de l'équipe d'évaluation concernant les conditions dans lesquelles appliquer le **refus direct sans porter préjudice à l'équité et à la transparence de la procédure de sélection**: des critères objectifs et explicites devraient être rendus publics en veillant à ne pas désavantager systématiquement certains groupes particuliers. Sur cette base, le FNS entend explorer des possibilités d'harmonisation et de généralisation des directives et des pratiques de refus direct.

#### Recommandation 5: prévoir une compensation pour les expert-e-s externes

L'équipe de C. Coryn propose d'envisager une compensation pour les expert-e-s externes. Les auteurs se réfèrent aux théories de l'échange social, selon lesquelles les incitations pécuniaires influent sur la motivation et améliorent la qualité des réponses et des évaluations. Par ailleurs, 70% des expert-e-s externes interrogé-e-s lors de l'évaluation ont indiqué qu'ils/elles seraient au moins "un peu plus motivé-e-s" à rédiger un compte rendu à l'intention au FNS si une compensation était prévue. Dans le meilleur des cas, une compensation pourrait ainsi doubler le taux de réponse actuel de 40% à 80%. Elle pourrait également réduire la dépendance à l'égard des expert-e-s suisses, dont le pourcentage sur l'ensemble des expert-e-s s'inscrit déjà, quoi qu'il en soit, en recul. A l'inverse de la théorie de l'échange social, la théorie de l'éviction de la motivation de Frey suggère quant à elle que des rétributions financières ou des primes sont susceptibles de mener à la suppression de la motivation intrinsèque.<sup>2</sup> Il existe relativement peu d'études portant sur les compensations financières et le renforcement de la motivation au sein du système de peer review. Une étude publiée en février 2013 dans le journal "Research Policy" a simulé la dynamique du peer review sous différentes conditions de rétribution.<sup>3</sup> Les auteurs de l'étude concluent que les organismes d'encouragement de la recherche devraient éviter les incitations matérielles, lesquelles risquent d'affaiblir les principes éthiques des expert-e-s en favorisant un comportement intéressé et stratégique. Selon cette étude, un peer review dépourvu d'incitations matérielles représente le système le plus efficace, permettant une plus grande confiance et une meilleure coopération. Dans ce contexte, le FNS a décidé de **miser sur l'amélioration de la communication avec les expert-e-s et d'explorer des solutions de compensation non pécuniaires**, telles que des cadeaux de fin d'année, des lettres ou des prix. Le FNS espère ainsi cultiver le *taste for science* des expert-e-s, un système de préférences particulier aux communautés scientifiques décrit par Merton, dans lequel les motivations non monétaires jouent un rôle de premier plan.<sup>4</sup>

#### Définition des instruments d'encouragement et clarification des critères

Recommandation 6: améliorer la documentation et les instructions destinées aux requérant-e-s afin de définir clairement et de rendre plus transparents les critères et procédures de sélection ainsi que les processus de prise de décision

Selon l'équipe de C. Coryn, les informations concernant les instruments d'encouragement, les processus de sélection et autres devraient bénéficier d'une accessibilité accrue auprès des requérant-e-s. En complément de la documentation usuelle, un aide-mémoire de référence permettrait de définir avec davantage de précision les critères, procédures et processus de sélection, tout en les rendant plus transparents. A compter de 2014, le **site Internet remanié du FNS** fournira un accès facilité aux instructions à l'intention des requérant-e-s en misant sur une communication plus ciblée auprès des chercheuses et des chercheurs. Afin d'améliorer la compréhension des décisions, le FNS étudie **l'introduction d'un rapport d'évaluation**, lequel fournirait une justification générale de la décision d'encouragement sur la base des évaluations externes et de l'appréciation de l'organe d'évaluation compétent du FNS.

---

<sup>2</sup> Frey, B. S. et Jegen, R. (2001), Motivation Crowding Theory, in *Journal of Economic Surveys*, 15(5), 589-611, disponible en ligne [http://www.bsfrey.ch/articles/359\\_01.pdf](http://www.bsfrey.ch/articles/359_01.pdf).

<sup>3</sup> Squazzoni, F., Bravo, G., Takács, K., (2013), Does incentive provision increase the quality of peer review? An experimental study, in *Research Policy*, 42(1), 287-294, disponible en ligne <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048733312001230>.

<sup>4</sup> Merton, R. K., (1973), *The sociology of science: theoretical and empirical investigation*, University of Chicago Press: Chicago, IL.

*Recommandation 7: effectuer des contrôles réguliers et systématiques et envisager la révision des instruments d'encouragement*

Par ailleurs, selon l'équipe de C. Coryn, certains aspects des instruments d'encouragement ne seraient pas conformes à leurs intentions respectives. L'équipe d'évaluation recommande ainsi de soumettre les instruments d'encouragement à des contrôles réguliers, afin d'améliorer l'impact sur les femmes en début de carrière ainsi que sur les jeunes chercheuses et chercheurs en général. A cet égard, l'équipe d'évaluation estime notamment que la séparation de l'encouragement de projets en deux groupes distincts, l'un constitué de projets continus et à long terme, l'autre de projets menés plus spécialement sur le court terme, contribuerait à promouvoir un processus d'évaluation équitable et impartial. En ce sens, le FNS envisage d'**adapter l'encouragement des projets** dans le but de distinguer les subventions de fonctionnement destinées à soutenir des lignes de recherche sur le long terme des subventions de projet destinées à soutenir des idées de recherche portant sur le court terme. Le FNS étudiera l'accueil réservé aux changements envisagés lors d'un **sondage auprès des chercheuses et des chercheurs** qui sera réalisé au cours de l'année 2013. De plus, les **instruments d'encouragement à la carrière** seront **analysés** au regard du rapport sur la situation des jeunes chercheuses et chercheurs de Suisse actuellement en élaboration au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

#### **Membres du Conseil national de la recherche**

*Recommandation 8: examiner et clarifier les procédures de sélection des membres du CNR*

Bien que l'évaluation n'ait pas relevé de problèmes majeurs concernant les qualifications ou les compétences professionnelles du Conseil national de la recherche, certains points de la procédure de sélection des membres pourraient être rendus plus transparents. Le FNS effectuera un **examen général de la structure, de l'organisation et des tâches du Conseil de la recherche** en 2013 et 2014. L'examen portera également sur la procédure de sélection des membres, point clé de la qualité et de la transparence de l'évaluation.

8 mai 2013